

TCF TP

Le Test de Connaissance du Français

Tout Public

Destiné à toute personne de plus de 16 ans dont le français n'est pas la langue maternelle et qui souhaite faire évaluer ses connaissances en français pour des raisons professionnelles (employés, futurs employés...), académiques (étudiants, futurs étudiants, stagiaires...) ou personnelles, le **TCF** est composé de :

- 3 épreuves obligatoires
- 2 épreuves facultatives

Présentation des 3 épreuves obligatoires :

- Compréhension orale - Épreuve collective : 29 questions à choix multiple. (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
25 minutes
- Maîtrise des structures de la langue - Épreuve collective : 18 questions à choix multiple. (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
15 minutes
- Compréhension écrite - Épreuve collective : 29 questions à choix multiple. (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
45 minutes

Au total, ces trois épreuves obligatoires durent 1 Heure 25.

Présentation des 2 épreuves facultatives :

- Expression écrite - Épreuve collective : 3 exercices.
60 minutes
- Expression orale - Épreuve individuelle face à un examinateur : 3 exercices.
12 minutes

Les candidats à l'expression orale seront invités à fournir une photo d'identité.

Ces épreuves se déroulent sur un ordinateur, en présentiel, au Centre de Langues de l'Université Bretagne Sud. (Sauf l'épreuve d'expression orale qui se produit face à un examinateur du centre d'examen.)

Les attestations TCF délivrées comporteront 6 niveaux. (A1/A2/B1/B2/C1/C2)

